



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **PRIMA-CONSEIL S.A.**, Route des Jeunes 15,
1227 CAROUGE
2.

Date du prononcé de dissolution: 19.01.2012
3.

Suspension de faillite: 15.03.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.04.2012
5.

Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

fournir des conseils et des services en matières de relations publiques, d'information, d'étude de marchés et de publicité ayant son siège à la route des Jeunes 15 à 1227 Carouge.

Pour tout renseignement :

Groupe n°3 022/388.89.03

2012 000113 W / OFA3

Office des faillites

1227 Carouge GE

00756105

